

Discours
de Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale

DÉPLACEMENT à NEW-YORK

55^{ème} SESSION de la COMMISSION
de la CONDITION de la FEMME

-Jeudi 24 Février 2011-

(NEW-YORK)
Nations Unies

Monsieur le président, cher Garen Nazarian,
Madame la secrétaire générale adjointe, chère Michelle Bachelet,
Mesdames et messieurs les ministres,
Mesdames, Messieurs,

Défendre la cause des femmes et des filles partout dans le monde, parce que l'inégalité nous est intolérable, parce que les violences nous sont insupportables, parce que la soumission nous est inconcevable : telle est la mission de cette **Commission de la condition de la femme**.

Tel est, aussi, le sens de la création de la nouvelle entité « **ONU Femmes** », conçue pour rendre notre action encore plus efficace et mieux coordonnée, et qui pourra bénéficier de l'expérience et de l'engagement exceptionnel de sa directrice exécutive, Mme **Michelle Bachelet**.

*

Par ma présence aujourd'hui, je tenais à réaffirmer **l'engagement de la France**, qui souscrit pleinement à la déclaration prononcée par la Hongrie au nom de l'Union européenne.

Il s'agit d'abord, bien sûr, d'un attachement aux **grands principes** et aux **grands textes** qui fondent l'action des Nations Unies : la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), ainsi que les textes issus de la conférence du Caire sur la population et le développement (1994) et de la plate-forme d'action en faveur des femmes de Pékin (1995).

La **culture de l'égalité**, qui irrigue ces différents textes, est un axe porté par la France à **tous les échelons de sa diplomatie**. Je pense, en particulier, à la déclaration sur l'élimination des violences envers les femmes de l'Organisation internationale de la francophonie, adoptée ici en 2010, qui réaffirme l'idée que la prostitution, quelle que soit ses formes, est une violence faite aux femmes.

Cet attachement à l'égalité, je veux le souligner, concerne la mise en œuvre effective de **tous les droits des femmes**, y compris en matière d'état civil propre, de **santé sexuelle et reproductive** et d'éducation affective et sexuelle.

Il n'est jamais inutile de le rappeler : les droits des femmes font partie des droits **universels**. Rappelons que c'est notamment l'instauration d'une loi sur **la laïcité** qui a permis à la France de faire sienne ces valeurs et de les porter tout au cours du XXème siècle et aujourd'hui plus que jamais.

La cause que nous défendons dépasse les frontières et les cultures. De ce point de vue, nul ne peut s'aventurer à parler de **relativisme culturel**. Nul ne peut prétexter des obstacles culturels ou culturels.

*

Affirmer l'engagement de la France en faveur des droits des femmes, et notamment **dans les domaines prioritaires de la 55^e session**, c'est donc souligner quelques évidences.

Partout, les femmes sont capables de s'occuper d'économie et de gouvernance domestiques. Alors, pourquoi ne seraient-elles pas capables de s'occuper d'économie et de gouvernance tout court ?

Oui, les femmes sont capables. Capables d'apprendre dans tous les domaines. Capables d'intégrer les plus hauts niveaux de formation, y compris **scientifiques et techniques**. Les nouvelles technologies vertes sont une opportunité majeure à cet égard. Capables d'accéder à des postes de direction. Capables d'assumer des responsabilités politiques.

Notre devoir, le devoir des pouvoirs publics nationaux et internationaux, est de favoriser l'égal accès aux formations et aux responsabilités. A nous de briser le « plafond de verre », à nous de cultiver l'ambition des femmes, à nous de leur donner **l'opportunité** de réaliser leurs ambitions.

Cela passe par des actions incitatives et volontaristes. Par exemple, en France, la **convention interministérielle** pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif, qui œuvre à une orientation scolaire

proposant le plus large choix ; ou encore la **contractualisation avec les secteurs professionnels** et les entreprises engagés en faveur de la mixité des métiers.

Cela passe par une diffusion de cette **culture de l'égalité**, auprès des jeunes garçons autant que des jeunes filles.

J'en suis profondément convaincue : **l'égalité s'affirme et s'apprend**. Il nous faut, de ce point de vue, promouvoir une éducation à l'égalité, qui passe aussi par les **activités sportives**.

La découverte de son **corps**, le respect de l'autre, l'apprentissage des logiques de **performance** et de **dépassement de soi**, l'initiation au **collectif** et à la **diversité des individus** : c'est tout cela qui se joue dans la pratique sportive.

Diffuser une culture de l'égalité, c'est aussi, bien sûr, **lutter contre toutes les formes d'entraves**.

Et quelle plus grande entrave que les **violences faites aux femmes**, qui imposent un contrôle de leur corps et une privation de leur liberté ?

Pour lutter contre les violences à l'école, au travail ou dans la famille, notre mobilisation est totale. Elle se traduit, en 2011, par le lancement du **3e plan national de lutte contre les violences faites aux femmes** (2011-2013), qui s'articule avec une nouvelle mesure pénale d'éviction du conjoint violent et comporte, notamment, des volets sur la lutte contre les mariages forcés et les mutilations sexuelles féminines, en synergie avec les initiatives internationales.

En outre, devant l'Assemblée générale des Nations Unies la France présente, aux côtés des Pays-Bas, une **résolution** sur l'« Intensification de l'action menée pour lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes ».

*

La lutte pour l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes réclame une **vigilance** de tous les instants et une **coopération** de tous les pays.

Disons-le plus simplement : il faut plus de sportives de haut niveau, plus de femmes ingénieures, plus de femmes scientifiques, plus de femmes cheffes d'entreprise, plus de femmes politiques ...

Aucune opportunité ne doit être fermée aux femmes, **quels que soient leurs origines, leur milieu social ou le pays** dans lequel elles habitent.

Quel cadre plus légitime que celui des Nations Unies, pour réaffirmer ce principe porté avec force par la France. C'est un honneur pour moi que d'avoir pu en être la messagère aujourd'hui.